



Rapport d'activité

2023



FONDS DE
DOTATION

A R I S S E

Préambule...

Le Fonds de Dotation ARISSE a pour objet de promouvoir, d'organiser et de soutenir toute action d'intérêt général en faveur du soin et de l'éducation d'enfants, d'adolescents et d'adultes, sujets de déficiences ou dysfonctionnements d'ordre intellectuel et/ou psychiques dont les origines sont dues à des pathologies somatiques ou psychiques.

Afin de permettre la réalisation de son objet, le Fonds de Dotation peut mettre en œuvre la collecte de Fonds, l'acquisition, la gestion et la mise à disposition du patrimoine mobilier et immobilier nécessaires à la réalisation de son objet, le soutien financier d'organismes à but non lucratif œuvrant en faveur du public susvisé.

Ainsi, l'objectif du fonds est de participer à l'amélioration du quotidien des enfants en établissements et d'y favoriser l'innovation.

En 2023, dans le cadre de l'appel à la générosité publique, le montant des dons collectés ne dépasse pas le seuil de 153 000 €.

Le fonctionnement du Fonds ...

Le Fonds de Dotation ARISSE a été créé en mai 2019 à Jouy en Josas (78).
Les membres du conseil d'administration sont :

Guy DREANO, Président,
Jean-Pierre LAGAY, Trésorier,
David LEFER, Secrétaire.

La dotation initiale est de 30 000€. Elle est issue des fonds propres de l'Association Fondatrice ARISSE et a été remise au Fonds de Dotation à sa création.



Rapport du Fonds avec les tiers

Le site internet du Fonds de dotation ARISSE permet de présenter l'ensemble des actions mises en œuvre par le Fonds de Dotation auprès du public.

Le 24 novembre 2023, le Secrétaire Général, par délégation du préfet des Yvelines a renouvelé l'autorisation accordée au fonds de dotation ARISSE d'effectuer un appel à générosité. Aussi Le Fonds de Dotation est inscrit sur la plateforme de collecte de fonds « Hello Asso ».



Les actions d'intérêt général qui ont été financées par le fonds ...

- **Les Investissements immobiliers du Fonds de Dotation pour l'amélioration du quotidien des enfants en établissements**

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, l'ARISSE mène depuis plusieurs années une politique de rénovation et de réhabilitation des locaux des établissements et services qu'elle gère.

L'Association travaille à veiller aux contrôles réglementaires liés à la sécurité, et à établir un plan de rénovation et réhabilitation des locaux avec un focus particulier sur les performances énergétiques.

L'objectif de cette politique est l'amélioration

- des conditions d'accueil des enfants accompagnés et soignés ainsi que leurs familles
- des conditions de travail de ses professionnels au service des enfants afin de développer l'activité et de promouvoir l'émergence de projets innovants

Pour mener à bien cette politique, l'association met tout en œuvre pour diversifier les financements. Ainsi

- Elle mobilise ses fonds propres
- Elle fait appel au Fonds de Dotation ARISSE
- Elle fait appel aux partenaires privés et publics.

Cette diversité des contributions financières permet de concrétiser des projets qui ont un impact sociétal fort.

- **Les dons reçus et utilisés par le Fonds de dotation en 2023**

Le Fonds de Dotation a reçu des dons de particuliers pour une somme totale de 1685 € au 31/12/2023 à travers la plateforme Hello Asso. Cette somme pourra permettre de financer du matériel éducatif et thérapeutique dans des établissements de l'ARISSE.



Pour 2024...

Au-delà de son objet principal qui est de promouvoir des projets immobiliers permettant d'améliorer les conditions d'exercice de l'activité des établissements de l'ARISSE, le Fonds de dotation contribue également au financement de projets pertinents à fort intérêt thérapeutique qui sont déjà identifiés :

- Des ateliers thérapeutiques comme l'Atelier Art-thérapie « LA TERRE » : destiné aux enfants avec troubles du spectre autistique, ayant des difficultés à réguler les émotions, avec agitation psychomotrice, avec agressivité. L'objectif est d'accompagner dans l'estime et la confiance en soi.

- La participation aux « Jeux Olympiques de l'ARISSE » : plusieurs établissements de l'ARISSE se retrouveront en juillet 2024 pour participer aux jeux olympiques de l'Association. De nombreux ateliers sportifs et rencontres inter-établissements seront animés autour des mêmes valeurs : partage, égalité, engagement et bienveillance !



10 chemin de la butte au beurre
78350 Jouy-en-Josas • 01 30 70 07 08
www.fonds-de-dotation-arisse.fr

